Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 17

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Conférence sur le Congrès œcuménique de la Nouvelle-Delhi

Les membres de l'Union des femmes, lors de la séance du 15 février, présidée par Mme Choisy, eurent le plaisir d'entendre Mme Bodmer parler du Congrès œcuménique de la Nouvelle-Delhi, auquel elle était déléguée.

Il était impossible de condenser, en trois quarts d'heure, le travail de trois semaines, mais au gré de fort belles vues en couleurs, l'auditoire put apprendre maints détails intéressants : Madras, paraît-il, se glorifie d'avoir une église chrétienne vieille de 2000 ans, fondée par Thomas, le disciple du Christ, mort là, martyrisé. Chaque matin, le culte d'ouverture de la journée se célébrait selon le rite d'une des églises représentées. Les missionnaires qui avaient fondé des églises chrétiennes en Asie, avaient apporté les mélodies de nos psaumes et cantiques d'Occident, on put entendre à la Nouvelle-Delhi, les nouvelles mélodies qu'on introduit peu à peu dans ces églises et qui sont mieux adaptées au goût et au tempérament musical des Asiatiques.

Le fait important qui a dominé le congrès, fut la présence des délégués de l'Eglise orthodoxe russe, le chef de leur délégation, l'archevêque Jakobos présidait le congrès.

Une psychanaliste à l'honneur

Mme Marguerite Sechehaye a été invitée à participer au Congrès scientifique que « l'American Association Psychiatric » organise, en avril, à Montréal, sous les auspices de la Mac Gill University. Elle y présentera une conférence sur sa méthode de Psychothérapie des schizophrènes : « La réalisation symbolique », le Congrès étant consacré à la recherche scientifique sur les problèmes de la Psychothérapie des psychoses.

Marguerite Sechehaye est très connue internationalement comme psychanalyste et ses travaux sur la psychothérapie des Schizophrènes font autorité et ont acquis une célébrité mondiale. Aussi, l'Université de Montréal a, à son tour, demandé à Marguerite Sechehaye une série de conférences sur ces mêmes problèmes, ainsi que la Société canadienne de Psychanalyse et de recherches scientifiques sur la Psychanalyse et la Société canadienne sur l'Etude de la Psychologie des profondeurs.

L.-L. Duess

A propos d'agentes de police

A la fin de janvier, une exposition organisée à Genève permettait au public d'apprécier l'effort exemplaire qui a été fait dans le petit pays d'Israël dont la terre est en grande partie ingrate, pour accueillir, en douze ans, 986 606 immigrants, venus des contrées les plus diverses, pour les préparer à leur profession, les reclasser, les assimiler. Cette réussite implique l'existence d'une organisation et de méthodes très efficaces. On en est si bien persuadé chez nous, que les personnes qui se destinent à une carrière d'assistante sociale s'efforcent d'aller faire un stage d'instruction en Palestine.

Parmi les films documentaires qui illustraient l'exposition, l'un d'eux m'a paru fort instructif pour nous : il montrait l'école des policiers israéliens et la formation qu'ils reçoivent. Cette école forme des élèves masculins et féminins, ensemble ; ils suivent les mêmes cours théoriques, les femmes reçoivent aussi un entraînement athlétique ; elles sont nombreuses et portent crânement l'uniforme. Une seule différence : elles ne sont pas armées d'un fusil et l'on voit ainsi que leurs tâches seront autres. Quand on songe avec quelles réticences, quelle timidité, nos autorités suisses et genevoises admettent les femmes comme agentes de police... Ailleurs, dans un pays neuf, on a plus d'audace et on s'en trouve bien !

Christine de Pisan

Le 17 janvier, les femmes de carrières libérales et commerciales se sont réunies fort nombreuses pour entendre Mlle Muriset, leur première présidente-fondatrice, parler de Christine de Pisan. Ce sujet, a dit la conférencière, a toujours été pour elle l'objet d'un grand intérêt, car il s'agit là, au XVe siècle, du premier écrivain, vivant et entretenant sa famille de sa plume. D'autres auteurs vivaient grâce à « leur patron », un seigneur riche et ami des lettres, situation qui impliquait une sorte de servitude. Christine de Pisan, élevée et instruite par son père, savant conseiller italien appelé à la cour de Charle V, n'avait connu qu'une vie aisée et facile. Privée fort jeune d'abord de son père, puis de son mari, elle se trouva obligée de gagner sa vie et celle des siens et elle y réussit sans s'asservir à quiconque. Mais elle écrivait dans la « Cité des Dames », les injustices dont souffrent les femmes.

La vie, cependant, lui réservait une éclatante justification de ses idées : alors qu'elle-même, avec toute la France, subissait les terribles bouleversements de la Guerre de cent ans, surgit le salut incarné par une jeune fille : Jeanne d'Arc. Pour cette héroïne, du fond du couvent où notre femme-écrivain avait dû se réfugier, Christine de Pisan composa un poème de louanges, pour Jeanne d'Arc. Et, chose curieuse, ce manuscrit appartient à la bibliothèque de Berne où le hasard des héritages l'a conduit. C'est là que Mlle Muriset, longtemps occupée dans notre bibliothèque nationale, a pu compulser ce texte précieux orné de riches enluminures. Ainsi, la Suisse possède un peu de cet écrivain féminin et déjà féministe.

A la Croix-Rouge

Mlle Marjorie Duvillard, directrice de l'Ecole d'infirmières « Le Bon Secours », de Genève, a été nommée membre du Comité international de la Croix-Rouge. Bien connue dans les milieux des infirmières de la Croix-Rouge d'un grand nombre de pays, Mlle Duvillard a obtenu le diplôme d'infirmière à l'école même qu'elle dirige actuellement.

Elle a prêté ses services à la Ligue de la Croix-Rouge de 1945 à 1948, en qualité de déléguée itinérante pour l'Amérique du Sud, spécialisée dans le domaine des soins infirmiers. A ce titre, elle a visité toutes les sociétés d'Amérique du Sud, ainsi que celles du Mexique, des Etats-Unis et du Canada. Avant d'être engagée à la Ligue, Mlle Duvillard avait obtenu une bourse de la Croix-Rouge américaine qui lui avait permis d'étudier, aux Etats-Unis, les problèmes de formation et d'administration dans le domaine des soins infirmiers.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Dimanche 18 mars — **Genève**

Lyceum, 3, promenade du Pin, 16 h. 45 : **Châtelaine, ses fleurs, ses arbres, ses fruits au rythme des saisons** (clichés en couleurs) par M. P. Barbey, directeur de l'Ecole cantonale d'horticulture.

Lundi 19 mars — **Genève**

Maison internationale des étudiants, 2, rue Daniel-Colladon, 20 h. 30 : Assemblée générale d'**Aide et conseils aux futures mères,** conférence de M. Uldry, directeur de l'Office cantonal de la formation professionnelle.

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h. : Assemblée de l'**Ouvroir de l'Union des femmes.**

Mardi 20 mars — **Genève**

Maison internationale des étudiants, 2, rue Daniel-Colladon, 20 h. : assemblée générale de la **Chaîne des mères,** qui sera suivie, à 20 h. 45, d'un entretien du pasteur Louis Dufour, sur le Camp du Grand Large (entretien sur le travail accompli parmi les adolescents) avec film et clichés.

Mercredi 21 mars — **Genève**

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: **Club de rapprochement.**

Jeudi 22 mars — **Genève**

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h. : Thé mensuel. 16 h. 45 : **La prévention de la délinquance juvénile** par Mlle van Eeghen, membre du Conseil international des femmes.

ÉMISSIONS RADIO

Le mercredi, de 20 h. 30 à 20 h. 50, sur le second programme (FM) :
Enquêtes dans le monde féminin : « La femme mariée et sa profession », par Yvette Z'Graggen.

Le vendredi, de 16 h. 30 à 17 h. 15 sur Sottens : **L'éventail,** le micro-magazine de la femme, par Nadine Jeanmonod.

NEUCHATEL

VOTATIONS CANTONALES

Le triomphe d'un grand principe

Les électeurs et électrices ont ratifié, par leurs votes des 3 et 4 mars, les décisions prises à la session du Grand Conseil des 19 et 20 février, portant sur la revalorisation des traitements des fonctionnaires cantonaux et l'organisation de cours spéciaux pour la formation accélérée d'instituteurs et d'institutrices.

Ces projets étaient approuvés par tous les partis ainsi que par les organisations professionnelles et syndicales.

Le décret concernant la revalorisation des traitements contient deux postes qui nous tiennent particulièrement à cœur, ce sont :

1. L'ÉGALITÉ DES SALAIRES POUR LES FONCTIONNAIRES CANTONAUX DES DEUX SEXES. Comme déjà dit dans un précédent article, la parité de traitement pour les institutrices est prévue en deux étapes.

2. LA REVISION DU STATUT DES INSTITUTRICES ET PROFESSEURS MARIÉES, leur permettant d'exercer leur profession dans les mêmes conditions que leurs collègues.

Depuis de nombreuses années, des femmes ont lutté par la parole et par la plume pour atteindre ce but, mais elles se sont toujours heurtées à une force d'inertie formant un mur infranchissable. Aujourd'hui, comme par enchantement, le mur s'est volatilisé, la carte d'électrice ayant opéré le miracle en pays neuchâtelois. Nous avons bon espoir que le miracle s'opérera également au Conseil des Etats où nos mandataires se feront les porte-parole du canton tout entier en entraînant une majorité votant enfin la « Convention internationale nº 100 » sur la rémunération égale entre hommes et femmes pour un travail égal, que la Suisse est un des seuls pays évolués à n'avoir pas ratifié.

M. P.

Une heureuse réalisation à Cortaillod

Dans notre canton, il n'y a pas de classes enfantines pré-scolaires ; les quelques jardins d'enfants qui existent ici et là, ont été organisés par des bonnes volontés à titre privé ou semi-privé.

Le peuple neuchâtelois, quand les hommes seuls étaient appelés à voter, s'était prononcé négativement sur cette question, la jugeant inopportune. Les dames de Cortaillod sont d'un autre avis ; elles pensent que, pour que les petits puissent se développer harmonieusement dans la compréhension et la fraternité réciproques, il faut leur donner l'occasion de jouer et d'œuvrer ensemble sous la surveillance d'une jardinière d'enfants.

Mlle Marguerite Houriet, conseillère générale, a donné l'impulsion et tout un groupe de dames s'est mis en campagne pour élaborer un plan financier, équiper une salle et rencontrer l'appui des parents.

Le Conseil communal s'est montré très compréhensif (depuis que les femmes votent, elles ont trouvé une audience pleine de bonne volonté auprès des autorités) ; il collaborera à l'équilibre financier et fournira le local.

Il ne reste plus qu'à souhaiter bon succès aux petits qui prendront au printemps leur premier départ pour la vie.

M. P.

Club suisse des femmes alpinistes

Au cours de son assemblée générale de janvier 1962, le C.S.F.A. de Neuchâtel, a entendu les rapports statutaires de la présidente, trésorière, commission des courses et commission du chalet. Il a également élu sa nouvelle présidente pour les années 1962-1964 en la personne de Mlle Marguerite Hurni.

De nombreuses courses, à pied, à ski ou de haute montagne ont été organisées, suivies par un nombre important de clubistes. Le 1er mars, une visite d'usines à Montbéliard a remporté un plein succès. Le chalet de Chaumont, propriété du club, a été également fréquenté par un grand nombre de clubistes et de visiteurs et la fête de Noël s'y est déroulée, cette année, agrémentée de chants et diverses productions.

Le nombre des membres est resté stationnaire, aussi est-il souhaité l'intensification du recrutement auprès de la jeunesse susceptible de s'enthousiasmer encore pour les courses et la vie en plein air.

E. R.

VAUD

Treize femmes au Grand Conseil vaudois

Les 3 et 4 mars, les Vaudois ont élu leurs 197 députés au Grand Conseil. Parmi eux, ils ont accordé leur confiance à treize femmes. Tous les électeurs, heureusement, ne sont pas comme cette dame qui, dans un local de vote, demandait « si l'on pouvait biffer des noms » et qui, sur la réponse affirmative, déclarait au monsieur qui l'avait aimablement renseignée : « Bon, alors, je biffe toutes les femmes ! »

Le Grand Conseil changera de visage ; pas seulement, cependant, parce que, désormais, l'élément féminin y sera représenté, mais aussi parce que nombre de députés qui se représentaient pour une nouvelle législature, n'ont pas été réélus.

Il faut noter, également, le succès des libéraux qui gagnent sept sièges dans un Parlement amputé de quatorze places. Les commentateurs politiques s'accordent à penser que ce groupe doit en grande partie cette avance aux électrices.

Nous pensons intéresser nos lectrices en leur présentant nos députées qui, nous en sommes certaines, feront du bon travail au sein du législatif cantonal.

Bien entendu, la grandeur de ces photos n'a aucune signification spéciale (au point de vue valeur personnelle ou succès aux élections, par exemple). Nous les avons utilisés tels que nous les avons reçus, tout simplement.

Une seule absente, dans cette galerie de portraits : Suzanne Pérusset, socialiste, dont nous n'avons pu obtenir à temps le cliché. Elle a eu l'amabilité de nous dire qu'elle ne nous en tiendrait pas rigueur. Merci !

Marie-Louise Trépey
Jeune radicale indépendante

Blanche Merz
radicale

Elizabeth Biaudet
libérale

Madeleine Fonjallaz
libérale

Lise Demierre
libérale

Erika Carrard
libérale

Emilie Zum Brunn
socialiste

Lily Viret
radicale

Olga Cardis
radicale

Marceline Miéville
popiste

Gabrielle Rosselet
UND

Gabrielle Damond
socialiste